



Direction de l'insertion professionnelle et de l'emploi

Réunion du 29 novembre 2024

Date de convocation : 21 novembre 2024

Délibération N° 4

AIDES FINANCIERES EN FAVEUR DES BENEFICIAIRES DU REVENU DE SOLIDARITE ACTIVE

Attribution des aides allouées en crédit d'investissement

Président : M. André ACCARY

Membres présents : ACCARY André, AURAY Géraldine, BARNAY Marie-Claude, BECOUSSE Jean-Claude, BELTJENS Colette, BERGERET Vincent, BERTHIER Pierre, BROCHOT Frédéric, BRUNET-LECHENAULT Claudette, BURDIN Raymond, CANNARD Frédéric, CANNET Claude, CHALUMEAU Mathilde, CHAMBRIAT Sylvie, CHENUET Carole, CLEMENT Sophie, DAMY Nathalie, DESCHAMPS Amelle, DESCIEUX Jean-Christophe, DESMARD Jean-Michel, DESROCHES Patrick, DUPARAY Lionel, DURAND Bernard, DUVERNOIS Michel, FONTERAY Jean-Luc, FRIZOT Marie-Thérèse, GAUDRAY Alain, GIEN Chantal, GRUET Aline, GUIGUE Jean-Vianney, HIPPOLYTE Jean-Marc, JACQUARD Sébastien, LALANNE Carine, LANOISELET Dominique, LAUBERAT Didier, LEMONON Elisabeth, LOTTE Dominique, MARTIN Sébastien, MAUNY Marie-France, MELIN Dominique, PERRIN Viviane, PHILIBERT Alain, PLISSONNIER Florence, REYNAUD Hervé, ROBIN Christine, VADOT Anthony, VAILLANT Françoise.

Membre(s) absent(s) ou excusé(s) : Catherine AMIOT, Alain BALLOT, Nadège CANTIER, Jean-François COGNARD, Josiane CORNELOUP, Jean-Patrick COURTOIS, Evelyne COUILLEROT, Thierry DESJOURS, Arnaud DURIX, Cécile MARTELIN, Elisabeth ROBLOT

Catherine AMIOT a donné pouvoir à Frédéric BROCHOT, Alain BALLOT à Sophie CLEMENT, Nadège CANTIER à Bernard DURAND, Jean-François COGNARD à Géraldine AURAY, Josiane CORNELOUP à Pierre BERTHIER, Jean-Patrick COURTOIS à Christine ROBIN, Evelyne COUILLEROT à Jean-Marc HIPPOLYTE, Thierry DESJOURS à Marie-France MAUNY, Arnaud DURIX à Anthony VADOT, Cécile MARTELIN à Carole CHENUET, Elisabeth ROBLOT à Jean-Michel DESMARD.

LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

Vu le Code général des collectivités territoriales (CGCT),

Vu le Code de l'action sociale et des familles (CASF) et notamment les articles L.263-1 et suivants confiant aux Départements la coordination des politiques d'insertion,

Vu la délibération du 21 décembre 2018 aux termes de laquelle l'Assemblée départementale a adopté le Règlement d'attribution modifié d'aides financières pour les bénéficiaires du RSA tenus aux droits et aux devoirs,

Vu la délibération du 22 juillet 2021 aux termes de laquelle l'Assemblée départementale a donné délégation à la Commission permanente pour se prononcer sur toute affaire, à l'exception des attributions propres au Conseil départemental visées aux articles L.3312-1 et L.1612-12 à L.1612-15 du CGCT,

Vu le rapport de M. le Président,

Considérant le dossier de demande de subvention validé en Equipe pluridisciplinaire territorialisée de Louhans pour l'achat d'un véhicule nécessaire à la recherche d'un emploi, d'un montant de 1 500 €,

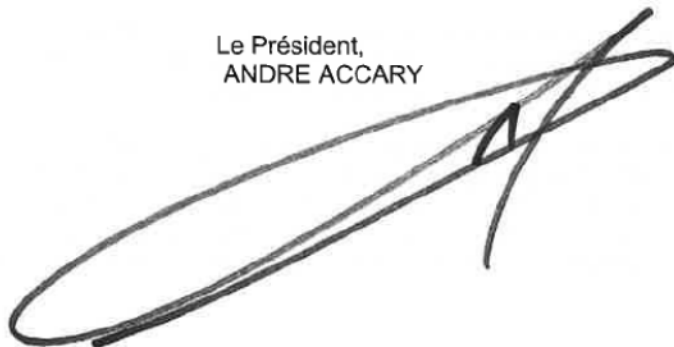
Après en avoir délibéré,

Décide à l'unanimité :

- d'attribuer une subvention d'investissement d'un montant de 1 500 € à [REDACTED] dont le versement sera effectué en une fois à sa notification.

Les crédits sont inscrits au budget 2024 du Département sur le programme « RSA – Actions d'insertion », l'opération « EPT – Aides individuelles RSA », l'article 20421.

Le Président,
ANDRE ACCARY



Exécutoire de plein droit

Transmission en Préfecture le

- 3 DEC. 2024

Publié Notifié le

- 4 DEC. 2024

~~Publié le~~